



Guide pour une demande de rendez-vous en vue de l'obtention d'un passeport

A- Pourquoi déposer votre dossier en ligne ?

Plateforme mis en place pour :

- . Faciliter le traitement de vos dossiers,
- . Vous éviter des va et vient auprès du Service responsable en cas de manque ou non-conformité de certains pièces.

Remarque

Vérification physique de votre dossier (originaux) obligatoires lors de votre rendez-vous.

B- Comment déposer votre dossier ?

Trois étapes sont à suivre :

- * Enregistrer vos dossiers en ligne,
- * consulter la date et l'heure de rendez-vous et imprimer le ticket de rendez-vous,
- * Se présenter auprès du Service Passeport.

Remarque

Pour vous assister, vous pouvez appeler le numéro 0344432898 pendant les heures de bureau :

(08H - 12H / 14H - 18H, du Lundi au vendredi sauf les jours fériés).

1. Enregistrer vos dossiers en ligne :

- a. Scannez toutes les pièces nécessaires (et enregistrer dans un dossier de votre ordinateur).
- b. allez à la page d'accueil d'enregistrement de dossier en cliquant sur le bouton faire un dépôt en bas de cette page.

Cette nouvelle page vous propose deux options : Nouveau passeport - Renouvellement de passeport.

vous devez choisir entre ces options selon votre cas.

c. Identifiez-vous et cliquez sur « Valider ».

Pour le cas d'un mineur (moins de 21ans), les informations à saisir sont celles de l'un des parents ou d'un tuteur légal (le numéro de cin ou, à défaut, le numéro de la carte d'identité consulaire).

d. Saisissez la date de naissance de l'intéressé(e) et cliquez sur « Vérifier ».

e. Téléchargez vos pièces depuis votre ordinateur (étape a) et cliquez sur « Suivant ».

f. Remplissez les informations demandées et cliquez sur « Enregistrer ».

Le numéro de téléphone doit être toujours joignable, La date et l'heure de rendez-vous souhaitées peuvent être changées selon la disponibilité auprès du service passeport.



2. Consulter la date et l'heure de rendez-vous et imprimer le ticket de rendez-vous :

- a. Accéder à la page de consultation en cliquant sur le lien « Consulter le rendez-vous ».
- b. Cliquer sur « Continuer ».
- c. Saisissez votre identifiant (une lettre en majuscule et les 6 chiffres).
- d. Cliquer sur le bouton « Voir » pour voir la situation de votre dossier. Trois cas sont possibles : Votre dossier est en cours de traitement, des remarques sont soulevées par le responsable, votre dossier est accepté.

- Votre dossier est en cours de traitement :

Le responsable est en train de vérifier votre dossier.

- Des remarques sont soulevées par le responsable :

Les remarques sont indiquées dans le tableau, accéder sur le lien « Revoir le dossier » pour la rectification.

- Votre dossier est accepté, trois possibilités s'offrent à vous :

« Annuler » pour annuler le rendez-vous (le dossier déposé ne sera plus accessible) ; « Reporter » pour reporter le rendez-vous (la nouvelle date demandée sera soumise au responsable) ; « OK » pour confirmer le rendez-vous et imprimer le ticket.

3. Se présenter auprès du Service Passeport:

Se présenter à l'accueil avec le ticket de rendez-vous et les dossiers originaux!

Liste des pièces à fournir:

#Nouvelle demande de passeport ou passeport déclaré perdu:

- Trois photos d'identité(3),
- Copie intégrale d'acte de naissance moins de 6 mois mois délivrée par la mairie du lieu de naissance,
- Photocopie de la Carte d'Identité Nationale certifiée ou photocopie de la carte consulaire,
- Certificat de nationalité Malagasy pour les noms en consonances étrangères,
- Pièces justificatives attestant la profession,
- Autorisation parentale dument légalisée des deux parents ou du tuteur (pour les mineurs moins de 21 ans),
- Photocopie Carte d'Identité National des parents ou tuteur certifiée (pour les mineurs moins de 21 ans),
- Pièces justificatives du motif du voyage,
- Certificat de position militaire pour les 18 ans jusqu'à 50 ans,
- Certificat de résidence moins de trois (03) mois,
- Vignette acquittée auprès du Trésor Public (190.000 ar),



MINISTERE DE LA SECURITE PUBLIQUE
SECRETARIAT GENERAL
DIRECTION GENERALE DE LA POLICE NATIONALE
DIRECTION DES RENSEIGNEMENTS ET DU CONTROLE DE L'IMMIGRATION ET DE L'EMIGRATION
Service Central du Contrôle de l'Immigration et de l'Emigration

#Renouvellement passeport

- Trois photos d'identité(3),
- Ancien passeport et photocopie du 2è et 3è page,
- Copie intégrale d'acte de naissance moins de 6 mois mois délivrée par la mairie du lieu de naissance,
- Photocopie de la Carte d'Identité Nationale certifiée ou photocopie de la carte consulaire,
- Certificat de nationalité Malagasy pour les noms en consonances étrangères,
- Pièces justificatives attestant la profession,
- Autorisation parentale dument légalisée des deux parents ou du tuteur (pour les mineurs moins de 21 ans),
- Photocopie Carte d'Identité National des parents ou tuteur certifiée (pour les mineurs moins de 21 ans),
- Pièces justificatives du motif du voyage,
- Certificat de position militaire pour les 18 ans jusqu'à 50 ans,
- Certificat de résidence moins de trois (03) mois,
- Vignette acquittée auprès du Trésor Public (190.000 ar),

**NB: Sous réserve de production d'autres pièces jugées utiles (autorisation de sortie, acte de mariage,)
déclaration de perte,ect)**